COUPVRAY MAG

N°15
Novembre 2022

Coupvray en lumière

COUPVRAY / www.coupvray.fr

COUPVRAY
une histoire
un avenir

L'association nationale des malades du cancer de la prostate (CERHOM)

à votre écoute PROST'ECOUTE :

07.82.33.15.72 ou 06.41.22.41.51

Mine d'information sur les traitements et l'hygiène de vie

JE REVIS !

TOUS ENSEMBLE AVEC
LA DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

SOMMAIRE

ÉDITO	page 3
RETOUR EN IMAGES	page 4
ACTUALITÉS	page 7
PORTRAIT	page 9
DOSSIER	page 10
ÉDUCATION ENFANCE/JEUNESSE	page 12
TRAVAUX	page 14
VIE SOCIALE	page 16
VIE ASSOCIATIVE	page 17
VIE LOCALE	page 18
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	page 19
CULTURE	page 20
INFO MAIRIE	page 22

Mairie : heures d'ouverture
Lundi, Mardi,
Mercredi, Vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Magazine d'information de la mairie de Coupvray
tiré à 1400 exemplaires
Directeur de la rédaction : Thierry CERRI
Rédacteur en chef : Guy Fontaine
Maquette et mise en page : Service communication
Impression : Les Ateliers réunis
17 allée du Clos des Charmes - Z.A.E. « Les Portes de la Forêt » 77090 Collégien
Dépôt légal N° 2000 ARC 01
Crédit photos : Mairie de Coupvray,
Guy Fontaine — © Mairie de Coupvray

Édito

Chères Cupressiennes,

Chers Cupressiens,

Ces dernières années, nous avons été confrontés à des situations inconnues ou oubliées depuis des générations. Crise sanitaire, économique, énergétique, et même alimentaire, cette multiplication des maux génère des difficultés pour les foyers ; elle complexifie éminemment la gestion de notre budget communal et le pilotage de nos politiques publiques.

Avec des prix de l'énergie, des matériaux, des denrées alimentaires ou des consommables démultipliés, le poids des factures dans le budget des collectivités n'a jamais été aussi important.

Pour ne donner que quelques exemples, la commune doit aujourd'hui faire face à l'augmentation :

√ des dépenses énergétiques :
- pour le gaz : +45% en 2022 et une multiplication par 7 annoncée en 2023 ;
- pour l'électricité : + 19% en 2022 et jusqu'à +132% annoncés en 2023 ;

√ du coût des marchés publics de travaux lancés ou à lancer (+30% en moyenne): réfections de voirie, constructions des crèches municipales et du gymnase, etc.

√ du prix des matières premières : achat de consommables ou de matériaux pour les travaux réalisés en régie ;

√ du marché public sur la restauration scolaire : + 10% en 2022 et + 6% en 2023 ;

√ du point d'indice des fonctionnaires, décidé par l'État au 1er juillet 2022 pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

Les premières conséquences de ces augmentations sont la baisse des enveloppes disponibles pour le fonctionnement quotidien, la nécessité de revoir ou reporter certains investissements, et le besoin de rechercher des pistes d'économies, en particulier sur les dépenses énergétiques.

Heureusement, depuis le précédent mandat, l'équipe municipale inscrit son action dans une démarche de développement durable et de transition énergétique (mag de novembre 2021). Pour ne citer que quelques exemples, nous avons notamment mis en œuvre :

√ le passage en led de l'ensemble de notre éclairage, générant 57 % d'économie en KW et 38% sur le coût de la facture

√ le développement d'une stratégie lumineuse adaptée au temps et à l'espace avec un éclairage public diminué de 50% la nuit, entre 23h à 5h, et en fonction des saisons, des horaires et lieux ;

√ l'isolation des bâtiments publics avec réhabilitation du patrimoine ;

√ l'obligation de construire les nouveaux logements en passivhaus. Ce choix permettra de créer le plus grand quartier autonome en énergie de France voire même d'Europe et limitera les consommations énergétiques pour les familles. L'efficacité énergétique est aussi une demande forte pour la construction des équipements publics (dossier du mag de septembre 2021).

Cette exemplarité, nous la déclinons dans tous les domaines, y compris pour nos événements : les Bucoliques de Coupvray, centrées sur le développement durable, ou encore Coupvray en Lumière, au cours duquel nous avons choisi d'illuminer notre patrimoine grâce à un dispositif naturel de luminescence végétale alternatif aux éclairages électriques, ne consommant pas ou peu d'énergie.

Cette vision de long terme, qui démontre plus que jamais sa pertinence, nous permet aujourd'hui de réduire la marche qu'il nous reste à gravir pour renforcer notre plan de sobriété énergétique communal. Celui-ci inclut les préconisations gouvernementales (limitation de la température dans les équipements publics, en tenant compte des usages et publics accueillis ; décalage du début de la chauffe des bâtiments) mais aussi des mesures complémentaires à nos actions parmi lesquelles : l'audit de nos consommations, le passage en éclairage led de l'ensemble des équipements publics (tennis couverts passés de 6000 à 2460 watts, services techniques, groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre), le changement des détecteurs de lumière pour des horloges astronomiques, la limitation des éclairages de Noël aux zones les plus passantes pour favoriser une décoration plus végétale, ou encore l'annulation de la cérémonie des vœux institutionnels.

Malgré les déficits générés par la conjoncture, nous avons également décidé, avec l'équipe municipale, de ne pas impacter les familles Cupressiennes en maintenant à l'identique l'intégralité de nos tarifs (restauration scolaire, périscolaire, etc.) et en n'augmentant pas les impôts en 2022. L'avenir nous dira si nous serons en capacité de maintenir cette ligne de conduite.

Pour autant, notre cap est clair : poursuivre les réflexions sur les économies d'énergie en vue d'être exemplaire demain, équilibrer notre budget malgré les nouvelles contraintes, et maintenir la qualité du service public aux habitants.

Seule, l'équipe municipale ne peut pas tout. Pour réussir, il nous faut être solidaires dans nos comportements individuels et collectifs.

Thierry CERRI
Maire de Coupvray

CLIN D'ŒIL

Retrouvez tous les événements en images

En lumière

Septembre 2022

Coupvray en lumière

La commune de Coupvray a lancé sa **première édition** de l'événement « Coupvray en Lumière » samedi 17 septembre 2022. L'objectif était de donner un nouveau souffle aux Journées européennes du patrimoine et de susciter l'intérêt autour de la commune et de son histoire.

À la découverte du patrimoine

Vous étiez nombreux à vous rendre dans le parc du Château pour découvrir le spectacle lumineux et l'illumination des jardins. À travers le jeu, l'art ou le spectacle, petits et grands étaient invités à plonger au cœur du parc du Château pour y découvrir le patrimoine cupressien comme ils ne l'avaient jamais vu et faire sortir de l'ombre les trésors cachés de Coupvray. Au programme de cette journée : des visites guidées des Communs et des Jardins et une exposition sur l'histoire du château organisées par l'Atelier d'Histoire et Patrimoine de Coupvray, un escape game géant en pleine nature pour faire découvrir des lieux habituellement fermés au public, un concert, des ateliers peinture avec fresque participative et peinture fluorescente réalisés par l'association Renaissance et Culture, mais aussi une galerie d'art éphémère dans les jardins, avec la présence d'une dizaine d'artistes locaux et d'une soixantaine d'œuvres (peintures et sculptures) dont il était possible de faire l'acquisition. Les artistes en herbe venus participer aux ateliers ont également pu y exposer leurs œuvres, et notamment l'Espace Jeunesse et les accueils de loisirs, qui ont réalisé une magnifique fresque géante fluorescente de 4mx2m.

Des illuminations végétales non consommatrices d'énergie

2000 visiteurs étaient présents à la nuit tombée, pour assister au spectacle lumineux, découvrir la galerie d'art devenue nocturne et observer l'illumination des jardins transformés en véritable œuvre d'art luminescente. Les visiteurs étaient comme transportés sur la planète Pandora, grâce à un concept unique de luminescence végétale, entre art et science. Pour ce premier Coupvray en lumière, la municipalité avait initialement imaginé un spectacle de sons et lumières. Dans un contexte de raréfaction de l'offre énergétique, elle a finalement fait le choix de réfléchir autrement en proposant une illumination du patrimoine à travers un dispositif naturel de luminescence végétale alternatif aux éclairages 100% électriques, ne consommant pas ou peu d'énergie. Respectueux de l'environnement, ce concept innovant, développé par une entreprise locale, propose des sources de lumière plus vertes en parfaite adéquation avec les valeurs défendues par la commune.

Pour ces Journées du Patrimoine, Coupvray était assurément en lumière ! Merci aux services municipaux qui ont travaillé d'arrache-pied pour la réussite de cette très belle manifestation.

ALBUM PHOTOS DES ÉVÈNEMENTS

Forum des associations

De nombreux visiteurs sont venus le samedi 3 septembre à la rencontre d'une trentaine d'associations afin de faire le plein de culture et de sport à la rentrée. Comme chaque année, un bon de 10 euros a été offert aux habitants pour toute inscription dans une association cupressienne. 308 bons ont été délivrés par les élus qui étaient mobilisés tout au long de la journée. Des démonstrations de danse, de gymnastique, d'Aïkido et de Karaté ont été proposées.

World Clean Up Day

La 2ème édition du World Clean Up Day organisée par Val d'Europe Agglomération et à laquelle la commune de Coupvray s'associe, avait lieu samedi 17 septembre 2022.

110 inscrits pour cette opération citoyenne de ramassage, dont 67 participants et 8 enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME), accompagnés par les élus du Conseil municipal. La collecte a été efficace (22 sacs de tri, 11 sacs d'ordures ménagères, 2 sacs de verre, 4 grandes bouteilles de mégots et un câble d'environ 40m de long).

Un grand bravo aux organisateurs et à tous les participants !

ALBUM PHOTOS DES ÉVÈNEMENTS

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Samedi 08 octobre avait lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à Coupvray à laquelle 54 personnes, récemment arrivées à Coupvray, s'étaient inscrites.

Au programme :

- Une présentation des services et équipements par Monsieur le Maire et les élus de la commune,
- Une remise d'une pochette de bienvenue contenant l'ensemble des guides et informations utiles sur la commune,
- Une visite guidée de la commune en bus,
- Un moment convivial avec les élus autour d'un verre de bienvenue.

Unanimement, les nouveaux habitants se sont déclarés satisfaits de leur arrivée à Coupvray et ont salué le cadre de vie, l'identité village, le patrimoine ainsi que la qualité des événements qui y sont proposés.

Act'Art en Fête

L'événement « Act'Art en Fête » a fait rayonner le parc du Château de Coupvray du 30 septembre au 2 octobre 2022.

Organisé par l'association Act'Art, opérateur culturel du Département, l'événement vise à promouvoir la culture et les artistes dans les espaces ruraux de Seine-et-Marne. Cette année, pour son premier déplacement dans le nord du Département, Act' Art avait choisi la commune de Coupvray pour cette 5ème édition.

Au programme de ces trois journées : des concerts, de la danse, des contes, du cirque, du théâtre, des expositions, du cinéma et des expériences interactives, le tout en accès libre.

La fréquentation a battu de loin tous les records avec 750 personnes pour le concert de HK et 300 personnes pour le concert de jazz de David Linx et Nguyên Lê, autre jazzman et guitariste iconique.

Nos remerciements aux équipes d'Act'Art mais aussi au Comité des Fêtes de Coupvray, qui a assuré la buvette durant les festivités.

Spectacle de Ben à l'Atmosphère du samedi 08 octobre

Samedi 08 octobre dernier a eu lieu le spectacle de Ben.

Un spectacle drôle où l'improvisation a fait place à quelques fous rires. Un moment d'échange chaleureux entre l'artiste et les spectateurs est venu clore cette belle soirée.

POPULATION ET CÉRÉMONIE

RECENSEMENT 2023

Recensement 2023, comment faire ?

Cette année, l'INSEE réalise le recensement de la population de Coupvray. L'ensemble des logements et les habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment allez vous être contactés ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les caractéristiques des logements...)

Les résultats du recensement sont essentiels et permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! **Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
- Les ressources financières sont versées avec un écart de deux ans par rapport à l'arrivée de la population, un vrai sujet pour le budget des communes qui se développent comme Coupvray.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin.
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de pharmacie, de logements...

Recensement de la population 2023
www.le-recensement-et-moi.fr

Pour plus d'information

Thierry CERRI

Maire de COUPVRAY

et le Conseil municipal

ont l'honneur de vous convier à la

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 À 11h00

PROGRAMME
Rassemblement au monument aux Morts
Dépôt des gerbes
Chants par les enfants des écoles de Coupvray
Dépôt de fleurs au cimetière par les enfants du CME
Vin d'honneur à la Mairie

RÉCOMPENSES

LES CUPRESSIENS ONT DU TALENT

Antoine médaillé à Yankton

Un grand bravo à notre jeune archer Cupressien, Antoine Balanant, présenté dans le magazine de mai 2021, pour sa brillante participation au championnat du monde de tir en campagne aux Etats-Unis.

Agé de 18 ans, Antoine est vice-champion de France de tir olympique élite (toutes catégories confondues) et champion de France de tir en campagne U-21. Sélectionné pour participer au championnat du monde de tir en campagne du 3 au 9 octobre 2022 à Yankton, États-Unis, il a décroché la médaille d'or en double mixte -21 contre l'Italie 78 à 72. En individuel, il s'est imposé 53 à 52 pour la médaille de bronze.

Scannez-moi pour découvrir les résultats

Dans le cadre de ses performances sportives, la municipalité avait décidé d'accorder à ce jeune talent une subvention exceptionnelle afin de financer en partie l'achat d'un arc de rechange en vue du championnat. Nous souhaitons à Antoine, encore de beaux exploits sportifs.

Nathalie Dubois, l'art de la gastronomie

Nathalie Dubois a emménagé à Coupvray en 2020, dans le quartier de la Fosse Saint-Étienne. Elle est déjà bien connue des services municipaux pour sa gentillesse, mais surtout pour ses projets autour de la gastronomie.

Madame Dubois a dernièrement organisé le « Trophée des Amazones », un concours gastronomique destiné à mettre à l'honneur les talents culinaires féminins d'Afrique. Il vise à promouvoir le savoir-faire culinaire des femmes, amatrices ou professionnelles, et à leur offrir un espace d'expression de leurs talents. Parrainée par La Cuillère d'Or, la première édition s'est tenue cet été au Togo, autour d'un jury constitué de professionnelles reconnues dont Ghislaine Arabian, Cheffe étoilée (première femme à avoir obtenu 2 étoiles au Guide Michelin), Marie Sauce-Bourreau, Présidente de l'association des Toques Françaises et Présidente-Fondatrice de La Cuillère d'Or, ou encore de Marie-José Le Guen-Geffroy, Cheffe des cuisines du ministère d'Outre-mer.

Les lauréates ont reçu plusieurs prix. Les deux premières représenteront l'Afrique durant le concours international de la gastronomie 100% féminin, qui se tiendra le 09 novembre 2022 à Paris.

RENCONTRE

70 ANS DE MARIAGE

Le 06 septembre dernier, Jeannine et Raphael LEMERCIER, respectivement 90 et 95 ans, ont célébré leurs 70 ans de mariage. Autant d'années synonymes à la fois de joies, de partages mais également d'épreuves, ils nous racontent.

Jeannine, la petite « dernière » de la fratrie s'installe à Coupvray avec ses parents en 1944 à l'âge de 12 ans dans la maison acquise par la famille en 1908. Ses 2 sœurs et son frère plus âgés, commençaient à quitter le nid familial. Son père sera le boulanger de Coupvray pendant 5 ans jusqu'à son décès en 1949.

Raphael vivait déjà à Coupvray, il était l'aîné de 2 frères et 3 sœurs. Son père sera « le Garde champêtre » de Coupvray pendant une dizaine d'années. « Rapha » ou « Farel » était devenu un ami du frère de Jeannine et ils se rapprochèrent au mariage de ce dernier.

Le couple scelle son union à Coupvray le 06 septembre 1952 à 20 et 25 ans. Débute alors une vie à deux.

Le couple emménage un peu plus tard à Coupvray dans la maison familiale de Jeannine qu'ils occupent toujours soixante-dix ans plus tard. Ils la rénoveront avec fierté de fond en comble pour lui conserver sa particularité sur la place de l'église.

10 ans après leur mariage, leur fille unique viendra agrandir la famille.

Jeannine travaillera pendant plus de 42 ans dans la même entreprise (Paris XV°). En plus de cela, elle sera une excellente couturière, pour le bonheur de tous.
Raphael occupera différentes fonctions dans des bureaux d'études, voyagera et fera de belles rencontres chargées d'anecdotes. Il donnera aussi beaucoup de son temps au conseil municipal du village et autres activités bénévoles de la commune, il y a encore très peu de temps. Aujourd'hui le jardin, l'entretien de la maison suffit à les occuper paisiblement.
Chacun dans son domaine, a donné au village et à ses habitants.

Beaucoup de membres de ces 2 familles ont été ou sont encore des cupressiens attachés à notre charmante commune.

PATRIMOINE CUPRESSIEN

MUSÉE LOUIS BRAILLE

Depuis le précédent mandat, la municipalité œuvre, avec ses moyens, pour aménager, développer et valoriser le Musée Louis Braille. Un partenariat avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a été initié, afin de porter de nouveaux projets autour de Louis Braille. L'objectif est de mettre en lumière l'histoire, le travail et la postérité du génial inventeur du braille, seul Seine-et-Marnais au Panthéon, qui a changé la vie de millions de nos concitoyens à travers le monde en leur donnant accès à l'écriture et à la lecture, et par conséquent, à la culture, à l'emploi, et à la connaissance

Un peu d'histoire

Louis Braille, né en 1809 à Coupvray, est l'inventeur d'un système de lecture et d'écriture tactile à points saillants transcrit dans toutes les langues du monde à l'usage des déficients visuels.

Sa maison natale, située à Coupvray, est aménagée en musée et ouverte au public depuis 1956. Afin d'obtenir le statut de musée municipal, elle a été donnée à la commune de Coupvray en 1958, et sa gestion confiée à un organisme international : l'Organisation Mondiale pour la Promotion Sociale des Aveugles (OMPSA).

Depuis cette date, le Musée Louis Braille est géré par l'Union Mondiale des Aveugles (UMA – héritière de l'OMPSA en 1984), qui a mandaté la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (FAAF) en qualité de gestionnaire. La FAAF assume les principales dépenses de gestion. Elle assure la liaison avec la direction générale de l'UMA, en collaboration avec la responsable du musée, coordonne les différentes visites et manifestations, finance les développements muséologiques, règle les frais de gardiennage et veille à la sécurité des biens qui lui sont confiés. La commune de Coupvray, propriétaire des murs et de l'essentiel des collections, assume l'entretien et la préservation du bâtiment, et organise des événements en lien avec le Musée.

Les aménagements réalisés par la commune

En 2015, la municipalité a créé le « Jardin des 5 Sens », un parcours sensoriel qui invite à une exploration des sens, ainsi que le parcours pédestre « Sur les pas de Louis Braille ».

Elle a réalisé en 2009 l'aménagement du bureau de la Conservatrice en réhabilitant une grange, et celui de la salle d'écriture où sont réalisés les ateliers avec les enfants.
Une réparation de la charpente et de la toiture du musée sera réalisée en 2023.
À travers les années, de nombreux événements ont été organisés par la commune, en partenariat avec le musée et avec l'Association des Amis du Musée : Regards Croisés, animations aux scolaires, tournages/documentaires, Journées européennes du Patrimoine.

Le saviez-vous ?

L'équipe de France 5 était au Musée le 6 octobre pour le tournage d'un film documentaire sur Louis Braille. Depuis 1996, France 5 « À vous de voir », une série de documentaires de 26 minutes consacrés à la déficience visuelle. Ces films sont diffusés sur France 5 le premier lundi de chaque mois à 9h15 et rediffusés le dimanche qui suit à 23h30. L'équipe était donc à Coupvray pour préparer le tournage de l'émission de janvier prochain, qui dressera le portrait de Louis Braille, pour une diffusion prévue le 2 janvier 2023. Ont été filmés la maison natale de Louis Braille, le village de Coupvray, le cimetière et l'église. Un coup de projecteur supplémentaire pour notre Musée !

Un nouveau partenariat

Afin de faciliter la gestion collégiale du Musée et d'organiser son développement, un nouveau partenariat a été créé avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France. Son ambition est de donner au Musée et à Louis Braille, la place qui leur revient dans l'histoire de l'Humanité.

Parmi les objectifs à atteindre :

√ Entretenir, préserver et développer les bâtiments

√ Conserver, restaurer et poursuivre l'enrichissement des collections

√ Assurer le développement, la gestion et la promotion du musée

√ Trouver des financements (Département, Région, mécènes, etc.)

√ Concevoir et mettre en œuvre tous types d'actions en lien avec Louis Braille, le braille, la déficience visuelle et le handicap, et notamment des actions d'éducation et de sensibilisation, des manifestations (culturelles, sportives, éducatives) ou des projets de développement des connaissances et de la recherche autour de la déficience visuelle.

À cet égard, Monsieur le Maire était convié le 22 juin dernier à l'hommage rendu en l'honneur des 70 ans de la Panthéonisation de Louis Braille.

Les projets à venir

Les idées et les projets sont nombreux, en premier lieu l'agrandissement de la zone du musée avec l'acquisition, par la commune, d'une propriété située à l'arrière du Musée pour agrandir le jardin des 5 sens (2021) et de la maison faisant face au Musée pour disposer de surfaces d'accueil plus importantes (2022). A cela s'ajoutera, d'ici 2026, le transfert des services techniques de la commune sur la zone d'activité économique de la ZAC de Coupvray, afin de dédier ce bâtiment à la création d'un Espace Louis Braille, dans lequel tout restera à imaginer (centre de conférences, ateliers, expositions, restaurant « Dans le noir », nouvelles technologies, etc.)

Une passerelle sur le canal est en réflexion pour relier à pied le quartier du port de plaisance au Musée Louis Braille et au cœur du village afin d'améliorer les déplacements touristiques.

Des événements sont également en projet pour les Journées Mondiales (de la canne blanche, de la vue, du Braille), pour les JO 2024 dans le cadre de la labellisation *Terre de Jeux* obtenue par la commune, ou encore pour les Journées Européennes du Patrimoine dans le cadre de Coupvray en Lumière.

Aujourd'hui le Musée Louis Braille dispose de plusieurs distinctions :

√ Il est labellisé « Musée de France » depuis 1961 : la collection du musée est reconnue et fait partie du patrimoine national. En conséquence, ses collections sont inaliénables et ne peuvent être vendues.

√ Il est inscrit depuis le 8 décembre 1966 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et a fait l'objet d'une restauration entre 1995 et 1997. Depuis, les architectes des monuments de France contrôlent ses restaurations et veillent aux atteintes qui pourraient être portées à son environnement.

√ En 2006 et en 2011, il a reçu le label « Tourisme et handicap » pour le handicap mental.

√ Depuis 2011, il est labellisé « Maison des Illustres ».

Le saviez-vous ?

L'apprentissage du braille par les déficients visuels ne cesse de diminuer, remplacé par les technologiques de l'information et de la communication. Sur les 1,7 million de déficients visuels en France, seuls 15% sauraient l'utiliser. La pérennisation du braille n'est pas qu'un enjeu pour les 253 millions d'aveugles et malvoyants, c'est un sujet pour l'ensemble des êtres humains, qui seront un jour touchés par un trouble de la vision. Dans ces conditions, la commune de Coupvray s'associe à la démarche portée par les associations, soutenue et accompagnée par le Ministère de la Culture, pour demander l'inscription de l'apprentissage et de l'usage du braille à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

DU NOUVEAU DANS LES CLASSES

RENTRÉE 2022

septembre 2022

Les projets des écoles soutenus par la municipalité

La municipalité délivre chaque année une enveloppe pour le fonctionnement des écoles afin de subventionner des actions, parmi lesquelles :

- √ Deux spectacles par an pour les écoles maternelles
- √ Des livres offerts à Noel pour les maternelles
- √ Les lots pédagogiques pour les CM2 lors de leur passage en 6ème
- √ L'organisation d'un goûter de fin d'année pour les écoles maternelles
- √ Le transport lors des séances de natation au parc aquatique
- √ Les classe découvertes en élementaire
- √ Un budget pour le transport lors des séances de natation au parc aquatique
- √ Le fonctionnement des écoles (petit matériel, fournitures administratives, pharmacie), notamment pour l'ouverture des classes
- √ La mise en place des activités du CME

De nouveaux équipements dans les groupes scolaires

En cette rentrée, la municipalité a souhaité moderniser l'équipement numérique éducatif des deux établissements. Des investissements ont été réalisés pour l'achat de 11 ordinateurs portables éducatifs, de casques, de 5 écrans numériques interactifs (ENI), d'abonnements à la plateforme pédagogique « monécole » mais aussi pour la rénovation du réseau wifi. La commune a signé une convention de financement dans le cadre du plan de relance du gouvernement qui a permis une prise en charge de 50% et 70% des investissements réalisés. Sur les deux écoles cupressiennes, 70% des classes élémentaires sont totalement équipées. Afin d'accompagner les enseignants dans cette transition, une formation, financée par la commune, leur a été proposée durant ½ journée.

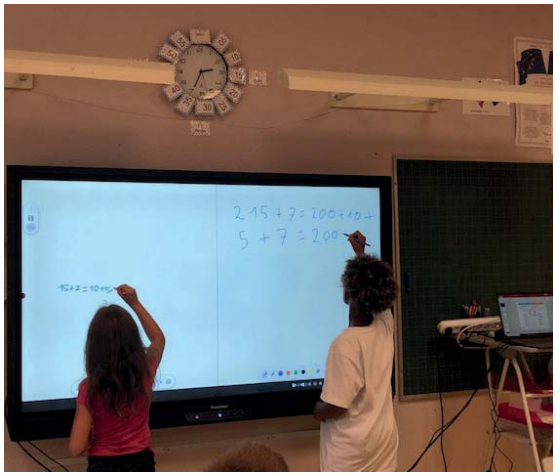

Effectifs scolaires - Ouverture d'une 4ème classe cette année à Jean-Louis Etienne

GS1 - Groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre

- 3 classes en maternelle (78 élèves)
- 8 classes en élémentaire (192 élèves)

GS2 - Groupe scolaire Jean-Louis Étienne

- 2 classes en maternelle (44 élèves)
- 2 classes en élémentaire (40 élèves)

Devenez animateur - La mairie de Coupvray recrute pour ses 2 centres de loisirs des animateurs/trices.

En devenant animateur ou animatrice, vous pouvez miser sur vos aptitudes artistiques et/ou sportives, puisqu'il existe presque autant de profils d'animateurs que de projets socioculturels ! Être animateur c'est conjuguer l'utile à l'agréable. Vous ferez l'expérience de rencontres humaines enrichissantes et de relations pédagogiques pleines de surprises. Vous ferez grandir les enfants au travers d'activités variées où chaque jour est une expérience unique. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe de direction

ALSH les papillons des champs – M. PIVERT et Mme SGUERZI au 01 60 04 13 33
ALSH les coccinelles des bois – Messieurs GILLARD et GORSZKA au 01 61 10 09 83

NOS JEUNES EN ACTION

Visite du sénat

Les enfants du CME et du Groupe Scolaire Jean-Louis Étienne en classe de CE2/CM1/CM2 se sont rendus le 21 octobre au Sénat pour une visite en présence de Monsieur le Maire, son adjointe Véronique Evrard, la directice de l'école Christina Hingant auprès de la sénatrice Claudine Thomas.

Les jeunes Cupressiens, très intéressés par la découverte de l'histoire de la Chambre Haute, ont pu s'asseoir dans l'hémicyle, dans les sièges réservés au gouvernement, et interroger leur guide sur le rôle des sénateurs avant de partager un moment convivial autour d'un goûter offert par le Sénat. Un très beau moment de citoyenneté pour les enfants. La connaissance de nos institutions s'apprend dès le plus jeune âge, raison pour laquelle la municipalité proposera également aux écoles une visite de l'Assemblée nationale et du Département de Seine-et-Marne.

Fresque lumineuse

L'Espace Jeunesse et les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé une fresque lumineuse ainsi que des décorations pour l'événement Coupvray en lumière.

Nettoyons la nature

Vendredi 30 septembre, les enfants du groupe scolaire Jean-Louis Étienne se sont mobilisés pour une sensibilisation à la propreté de leur environnement et à l'impact qu'un environnement préservé peut avoir sur le cadre de vie quotidien. Enfants, parents accompagnateurs et enseignants ont pris grand plaisir à cette action

LES TRAVAUX DE CETTE RENTRÉE

Les services techniques sont sur la brèche tous les jours de l'année. En cette rentrée, petit tour d'horizon des derniers travaux réalisés.

- √ Remplacement des fenêtres de la salle de danse
- √ Mise en place d'un volet de protection métallique et mise en peinture du rez de chaussée du bâtiment de la Police municipale
- √ Réfection partielle du mur de la RD 934
- √ Finalisation du réaménagement des entrées de la zone artisanale de l'Aulnoye
- √ Réfection des troittoirs et de la voie de circulation rue des ânes
- √ Rénovation des peintures du gymnase et de la cantine au groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre
- √ Remise peinture des murs intérieurs de la salle de location à la Ferme du Château
- √ Remise en peinture de la cuisine de la salle polyvalente
- √ Achèvement de la nouvelle tranche du renforcement de 6 passages piétons.

Gymnase

Cantine du groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre

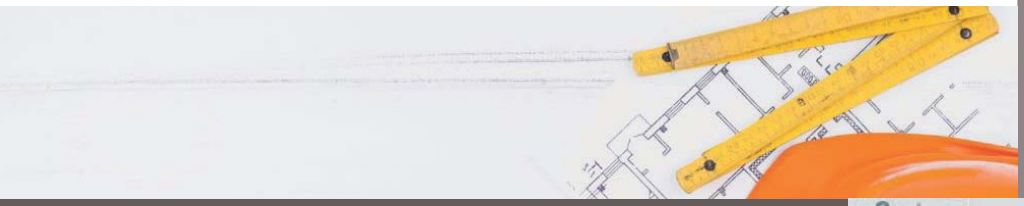

Travaux du Carrefour à feux tricolores sur la RD934

Pour accueillir les nouveaux habitants des ZAC de Coupvray et des 3 Ormes, EpaFrance aménage la RD934 en réalisant un carrefour à feux tricolores pour permettre les accès véhicules et les traversées piétonnes.

En coordination avec le Conseil départemental et pour des raisons de sécurité, la RD934 sera fermée à toute circulation entre les intersections de la RD5d et de la RD344 entre le 31/10/2022 et le 10/03/2023

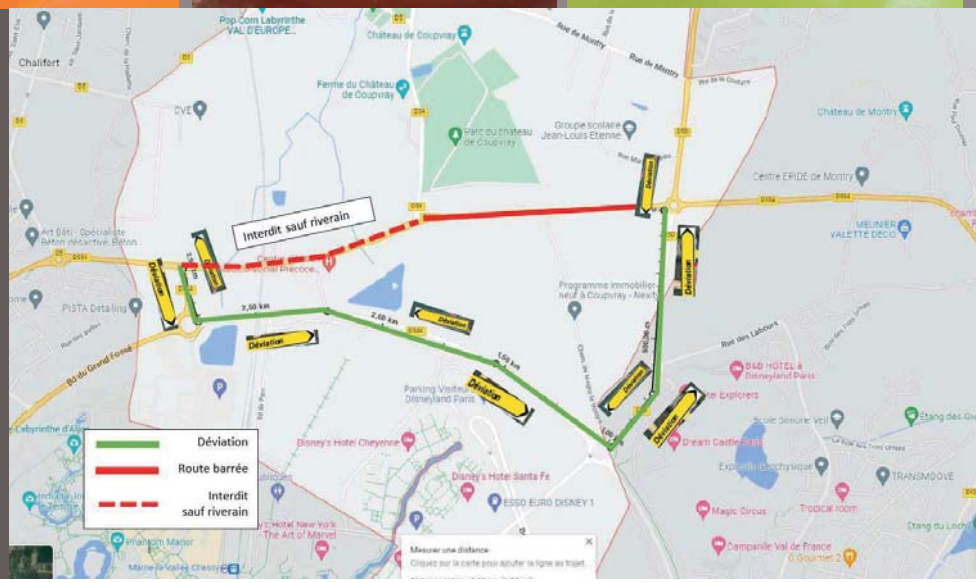

SERVICES TECHNIQUES

ATTENTION À LA CIRCULATION

Le calendrier se précise pour les travaux sur la rue de Montry.

Val d'Europe Agglomération a confié aux entreprises « SETA Environnement » et « TPIDF » la réalisation de travaux de requalification des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans la rue de Montry.

Ces travaux ont débuté **le 24 octobre et s'étaleront sur une durée estimée à 5 mois.** Ils se diviseront en trois phases, qui entraineront des modifications de la circulation en fonction de l'avancement des travaux, notamment pour l'accès au groupe scolaire Jean-Louis Étienne.
Les phases 1 et 2 concernent les travaux d'assainissement et d'eau potable, la phase 3 ne concernera que des travaux d'eau potable.

1ère phase

√ **24 octobre** : réalisation de sondages - Peu d'impact sur la circulation
√ **2 novembre -18 novembre** : les travaux pour la pose de canalisations démarrent
La rue de Montry sera barrée et interdite à la circulation, depuis la rue de Paris jusqu'au droit de la ruelle Foiraude (sauf pour les riverains des rues de Montry, des Pinsons, de Trévise, Saint-Pierre et de Rohan.) Les riverains de la rue de Rohan seront autorisés à circuler en double sens pour accéder chez eux lorsque l'accès ne sera pas possible par la rue de Montry.
Lors de cette phase le groupe scolaire sera accessible par le RD5d et la ruelle Foiraude.

2ème phase

√ **A partir du 18 novembre et pendant une durée estimée à 3 ou 4 mois**
La rue de Montry sera fermée à la circulation sur la portion comprise entre la rue de Rohan et la ruelle Foiraude (sauf pour les riverains des rues de Montry, des Pinsons, de Trévise, Saint-Pierre et Rohan). Les riverains des rues de Saint-Pierre, des Pinsons et de Trévise seront autorisés à circuler en double sens lorsque l'accès ne sera pas possible depuis la rue de Montry.
Le groupe scolaire sera accessible par la RD5d et par la ruelle Foiraude.

3ème phase

La 3e phase concernera la portion située entre la ruelle Foiraude et le RD5d pour une durée estimée à 1 mois. Une circulation alternée devrait être conservée sur la rue de Montry. Il est possible lors de cette phase que les travaux impactent l'accès à la ruelle Foiraude, dans ce cas et ce sur un temps court , l'accès au groupe scolaire ne pourra s'effectuer que depuis la RD5d.

Dans le contexte économique actuel, et face aux incertitudes sur les délais de livraison des matériaux, les plannings seront peut-être amenés à évoluer. Nous vous tiendrons informés du calendrier éventuellement modifié par Val d'Europe Agglomération.

CCAS

DES ACTIONS POUR SENSIBILISER ET PARTAGER

Signature charte Alzheimer

Au cours du Forum des associations, monsieur le Maire a signé, avec le Président de France Alzheimer Seine-et-Marne, Monsieur Jean Cré, et en présence du député de la circonscription, la Charte « Ville aidante ». À la demande du CCAS, la commune s'est ainsi engagée à sensibiliser sur cette terrible maladie, à travers diverses actions de sensibilisation auprès du grand public et des agents.

Événements à destination des séniors

Deux événements à destination des séniors ont été organisés :
- Sécurité au quotidien avec environ 30 personnes le mercredi 5 octobre.
- Remise à niveau pour le code de la route avec 35 participants le mercredi 12 octobre.

Bilan Unis Cité

La commune de Coupvray a fait le choix de lancer un partenariat avec l'association Unis-Cité, qui anime et développe des programmes de service civique pour les jeunes en leur proposant de mener en équipe, pendant une période de 7 mois, des projets de service à la collectivité.

En binôme, nos deux volontaires, Audrey et Salma, se sont rendues aux domiciles de personnes âgées 1 à 2 fois par semaine pour proposer des temps d'échange, de loisirs, de balades, de sorties culturelles, de jeux... Leurs objectifs étaient de réduire l'isolement des personnes âgées, de développer des liens intergénérationnels, favoriser le bien-être et le bien-vivre et de contribuer à préserver leur autonomie et leur maintien à domicile.

Un grand merci à elles !

Octobre rose et Movember Day : le cancer, parlons-en !

La commune de Coupvray s'associe aux initiatives d' octobre Rose et Movember Day, pour la sensibilisation au cancer du sein et au cancer de la prostate.

MOVEMBER®

Repas des anciens

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous convient à un déjeuner spectacle au restaurant « L'ermitage » **le Samedi 26 novembre 2022** de 12h00 à 17h00 - Réservations limitées à 190 personnes
À partir de cette année, l'âge pour participer aux différentes sorties passe à 68 ans. Au vu du nombre important de nouvelles inscriptions, une participation financière de 30 € sera demandée aux conjoints âgés de moins de 68 ans.

Si vous n'assistez pas au déjeuner spectacle et que vous avez + de 68 ans, un coffret gourmand vous sera offert. Date de remises des coffrets à la salle de la vie associative : du 21 au 23 novembre, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h30

DU SPORT À COUPVRAY

VOYAGE EN ITALIE

Retour sur le voyage de l'Amicale des Anciens. Mercredi 21 septembre 7 h 15, nous voici à l'aéroport de Roissy, prêts à embarquer sur un vol Air France pour visiter Naples et ses environs.

Arrivés sous un beau soleil nous faisons connaissance avec Alice, notre accompagnatrice, originaire de la Lozère mais habitant en Italie depuis longtemps. Après un bon déjeuner et une petite visite de Naples, nous arrivons à notre hôtel, très bien situé. Le lendemain nous partons à la découverte du Vésuve et l'après-midi nous visitons Pompéi avec un guide passionnant, Stéfano. Le lendemain, c'est le Palais Royal de Caserte qui nous attend ainsi que Stéfano toujours aussi passionnant. Le palais est grandiose et imposant. Samedi c'est Capri, ses paysages à couper le souffle, la superbe villa San Michel, sa route étroite qui surplombe le vide et où les minibus se croisent à toute allure, à notre grande frayeur !! La journée se termine par un spectacle de chants et de danses très sympathique. Malheureusement, le lendemain nous partons sous un véritable déluge et les rues de Naples sont inondées. Heureusement, nous passons la matinée au musée archéologique de Naples ou nous retrouvons Stéfano et nous pouvons admirer les fabuleuses collections (les mosaïques et les peintures de Pompéi y ont été installées, entre autres). Après le déjeuner il pleut toujours et nous visitons le vieux Naples sous la pluie. Le lendemain il pleut encore et c'est bien dommage pour visiter la côte Amalfitaine. Nous écourtons nos visites après le déjeuner car il pleut trop et rentrons nous sécher à l'hôtel. Heureusement le beau temps revient mardi et nous visitons Salerne et le site archéologique de Paestrum sous le soleil. Mercredi pour notre dernier jour nous visitons les beaux quartiers de Naples en car et à pied avant d'aller déguster des pizzas napolitaines. Nous avons fait un très beau voyage, malgré les aléas climatiques, nous avons vu des sites magnifiques et nous sommes de retour avec de merveilleux souvenirs.

Martine Dogit - Présidente de l'association

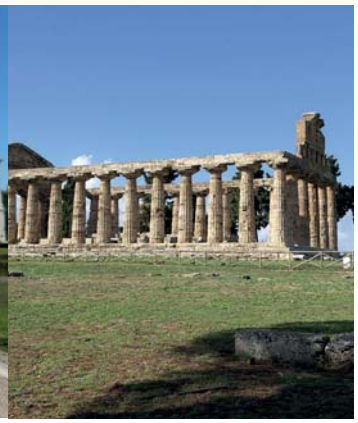

Week-end para-sport

L'association ENTREVOIR et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, avec le soutien de la mairie de Coupvray, ont clos leur événement para-sport Déficients Visuels le 16 octobre.

Nous avons rencontré des personnes formidables, passionnantes, sensibles, qui nous ont donné une magnifique leçon de courage, de vivre ensemble et d'humilité.

Après avoir sensibilisé les enfants de l'accueil de loisirs de la commune le vendredi soir, le samedi fut l'occasion pour les valides et les déficients visuels de tester l'escrime pour non-voyants, le « tennis de table », le tir à l'arc, (oui, pour aveugles), et le ceci foot.

Nous avons profité de démonstrations impressionnantes.

Une soirée particulièrement chaleureuse a conclu cette journée dans une ambiance assurée par le groupe So Sound, composé de musiciens non-voyants.

Le dimanche matin, nos amis déficients visuels nous ont proposé deux ateliers, un sur le braille et le second sur la locomotion. La réalité de la vie du non-voyant s'est présentée à nous pour nous permettre d'essayer de la comprendre.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles, toutes les associations, tous ceux qui, le temps d'un weekend, ont su se mettre à la disposition de nos amis non-voyants, dans un esprit de pure convivialité.

Francis LEPREVOST, Président de l'association

PROCÉDURES

À VOTRE ÉCOUTE

Déclarez votre catastrophe naturelle «sécheresse»

Votre logement a subi des dommages en raison de la sécheresse de 2022 ?

La municipalité a la possibilité de lancer, auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse/réhydratation des sols ». Cette procédure vise à obtenir un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur le territoire de Coupvray afin que les habitants qui rencontrent des problèmes consécutifs à ce phénomène puissent obtenir une indemnisation de la part de leur assureur.

Pour tous les foyers concernés, il vous est demandé de transmettre à la Mairie (par mail à urbanisme@coupvray.fr , courrier postal ou dépôt en Mairie), avant le 10 novembre 2022, un courrier signé dans lequel vous expliquez précisément les problèmes rencontrés. N'oubliez pas d'y indiquer vos coordonnées, et notamment une adresse mail valide pour être tenus informés de la procédure engagée.

Avis d'enquête publique

Par arrêté préfectoral n°2022/26/DCSE/BPE/E du 26/09/2022, le préfet de Seine-et-Marne ouvre l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la communauté d'agglomération du Val d'Europe (VEA) au titre des articles L.181.1 et suivants du Code de l'environnement en vue de la création de la zone d'expansion des crues dans les marais de Coupvray, situées sur les communes de Coupvray et d'Esbly.

Le projet est concerné par la procédure IOTA (Installations, Ouvrages Travaux et Activités). Pour cette enquête, Madame Elyane TORRENT a été désignée commissaire enquêteur. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à disposition du public :

- √ Sur le site de la Préfecture : https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/COUPVRAY-ESBLY-Marais-de-Coupvray/Coupvray-Esbly-Marais-de-Coupvray-AVIS-ouv-EP-Dossier-Adresse-Mail
- √ Au format papier ou en version numérique en Mairie de Coupvray (77700) Place de la Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture au public.

Les observations pourront être consignées :

- √ Sur le registre papier en Mairie
- √ Sur le registre dématérialisé sur le site de la préfecture précédemment cité
- √ Via l'adresse électronique dédiée : zone-expansion-crues-marais-coupvray@enquetepublique.net
- √ Par voie postale directement au commissaire enquêteur : Mairie de Coupvray – Place de la Mairie – 77700 COUPVRAY – Objet : EP Zone d'expansion – Marais de Coupvray

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir vos observations et propositions aux dates et heures suivantes :

- √ Mairie de Coupvray : mercredi 16/11/2022 de 12h00 à 17h00

EMPLOI

L'INTERVIEW DU MOIS

L'interview du mois, madame CARBONEL de CILOU

1/ Quel est votre parcours ?

Diplômée dans le milieu paramédical (diététicienne nutritionniste), j'ai débuté ma vie active dans un service de cancérologie. Parallèlement, il y a un peu plus de 20 ans, je me suis lancée dans la vente à domicile de lingerie (Charlott' Lingerie) afin d'avoir un complément de revenu. Cela m'a aussi permis de m'évader du quotidien face aux situations compliquées de l'accompagnement des familles en oncologie, tout en m'épanouissant dans un autre secteur d'activité.

Au début, la vente à domicile a été compliquée, mais il s'agit d'une activité très formatrice. J'ai rencontré plusieurs entrepreneurs qui m'ont boostée et aidée à avancer, et au bout de quelques années, j'ai été promue responsable Ile-de-France. En 2014, j'ai souhaité quitter cette société pour créer ma propre entreprise sous la forme de SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle). J'ai alors assuré des formations pour différents réseaux de vente à domicile. Puis en 2017, avec ma SASU, j'ai décidé de distribuer les produits Energetix (bijoux magnétiques que je continue à vendre aujourd'hui).

La période Covid a stoppé net mon activité. En février 2021, afin de rebondir, j'ai commencé des « Lives » Facebook deux fois par mois, et suis à présent suivie par un peu plus de 8 000 personnes. Cette période étant terminée, j'ai décidé d'ouvrir ma boutique pour sortir de la vente à domicile et avoir un lieu d'exposition et d'échange avec mes clients.

Parallèlement, je gère une association à Clichy-sous-bois, la « maison de la diététique pour tous ». Association à but non lucratif qui œuvre dans la sensibilisation à la nutrition et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

2/ Quels sont les produits vendus dans votre boutique ?

Il s'agit d'un espace de vente et d'exposition, dans lequel j'aime proposer des articles qui ne se retrouvent pas ailleurs : articles de maroquinerie, accessoires, idées cadeaux, parfums d'ambiance (Mathilde M) et de produits bien-être (Le Mas du Roseau, fabricant français situé dans le sud de la France).

Il y a aussi un espace artisans créateurs qui changera chaque mois afin de faire découvrir le travail d'autres personnes.

À noter que les produits proposés dans ma boutique ne sont que des produits que j'ai testés et dont la qualité a été validée.

3/ Pourquoi Coupvray ?

J'habite à Chanteloup-en-Brie. Pendant ma période de recherche d'un local, j'ai rencontré Aline Lansac (gérante de la société Lansac Immobilier implantée à Coupvray) qui m'a proposé ce local. Celui-ci cochait toutes les cases, aussi bien en termes de localisation que de superficie, donc je me suis lancée.

4/ Quels sont vos projets ?

Je viens juste d'ouvrir la boutique et pour le moment je teste le terrain, tout en continuant, bien sûr, les lives Facebook deux fois par mois. Dans les projets à court terme, je souhaiterais proposer des produits créatifs pour enfants et créer une boutique en ligne début 2023.
J'ai aussi préparé une gamme spécifique pour Noël, qui sera présentée prochainement en boutique.

La boutique de Cilou - Mme Carbonel
39 rue d'Esbly 77700 Coupvray
06 21 04 46 08
carbonel.concept@gmail.com

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR À COUPVRAY

MARCHÉ DE NOËL DE COUPVRAY

Samedi 3 décembre de 11h00 à 20h00.

Le traditionnel marché de Noël a lieu cette année le samedi 3 décembre 2022 de 11h00 à 20h00 à la Ferme du Château. Une quarantaine d'exposants proposeront gourmandises, champagne, miel, bijoux, caramels au beurre salé, articles de décoration ... et aussi des jouets. La buvette sera assurée par le comité des fêtes. Une façon bien agréable de préparer Noël 2022.

Au programme :
11h00 à 18h00 - Séance photo avec le père Noel, maquillage, ateliers créatifs...
11h00 à 20h00 - stands commerçants locaux
14h30 à 15h00 - Poésie et chorale des enfants

16h30 et 18h00 - Spectacle « La petite sirène » à l'Atmosphère (complet)
17h45 - Illumination du sapin
18h00 - Jeu concours de la meilleure mayonnaise - Qui osera défier Monsieur le Maire ? ***En présence de Madame Arabian dans le jury - Sur inscription à l'adresse : reservation@coupvray.fr***
18h30 - Jury du concours du meilleur pain d'épices présidé par la cheffe Arabian
19h00 - Tombola par l'APEEP
À partir de 20h00 - diner/spectacle organisé par le Comité des Fêtes dans la salle de la Ferme.

Jeu concours du meilleur pain d'épices
Votre pain d'épices est aussi beau que bon ? Défiez-vous et tentez de gagner deux entrées pour le parc Disney, deux places pour un spectacle à l'Atmosphère ainsi que deux entrées pour le musée Louis Braille. Pour cela, déposez votre création le samedi 3 décembre sur le stand de l'Espace jeunesse du marché de Noël avant 17h00.
Ouvert à tous

Écrivez votre lettre au Père Noël direction le Pôle Nord !

Dès le jeudi 24 novembre, déposez votre lettre pour le Père Noël dans la boîe aux lettres située devant la mairie. Le Père Noel sera heureux de vous répondre. N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse.

RECETTE PAIN D'ÉPICES DE NOËL

Ingrédients :

- **250 g de miel**
- **250 g de farine de blé**
- **100 g de sucre en poudre**
- **1 sachet de levure chimique**
- **1 sachet de sucre vanillé**
- **1 cuillère à café d'anis vert**
- **1 cuillère à café de muscade râpée**
- **1 cuillère à café de cannelle en poudre**
- **1 cuillère à café de quatre épices**
- **2 œufs**
- **10 cl de lait**

Retrouvez les étapes de la recette

SALON D'ART

UNE TOUCHE D'ART

L'équipe municipale a à cœur de développer toutes les formes d'expression artistique à Coupvray. Elle lance ainsi la 6e édition de son salon d'art contemporain.

Après deux ans d'absence, Coupvray signe le grand retour de son salon d'art contemporain, « Une Touche d'Art à Coupvray », qui ouvrira ses portes à la salle de la Ferme du samedi 5 au samedi 12 novembre prochain.

Pour ce salon de l'art, la municipalité accueillera 9 artistes dont Jérôme MESNAGER, parrain de cette 6ème édition. Il est l'un des précurseurs de l'art urbain en France et le créateur de « l'Homme en blanc », reproduit dans les villes du monde entier. La municipalité accueillera Wojtek SIUDMAK, illustrateur de la légendaire saga de romans de science-fiction « Dune » (peintre et sculpteur), mais également Bernard METRANVE (sculpteur), Agnès AUBERT (peintre et sculpteur), Yann GAILLOT (photographe), Marianne RUSTON (sculpteur), MIROGI (sculpteur), Jean- Jacques Lascaux (peintre) et Pauline HUMRUZIAN (peintre).

Entrée libre
Salle de la Ferme, 77700 Coupvray
Du 05 novembre au 12 novembre 2022 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

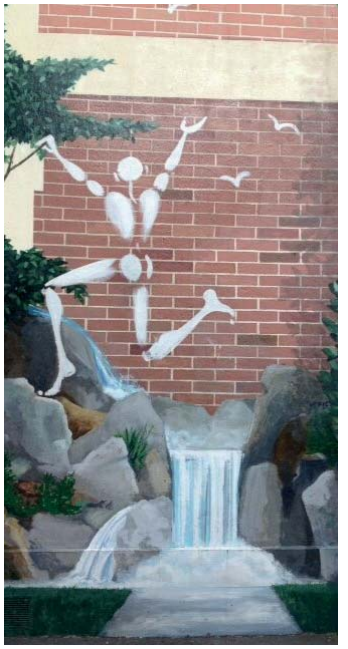

Réservations

L'Atmosphère Coupvray

Prochainement à l'Atmosphère

De quoi je me mêle
Samedi 11 février
20h30

Patrick chanfray
Samedi 11 mars
20h30

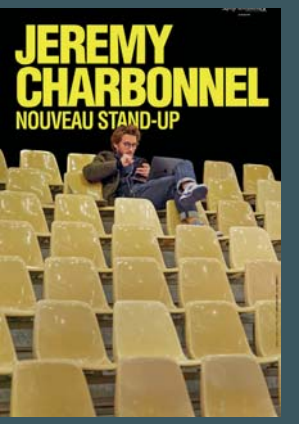

Jérémy Charbonnel
Samedi 25 mars
20h30

Jo Brami
Samedi 8 avril
20h30

INFORMATIONS

À SAVOIR

Déviation bus ligne 6

Dans le cadre de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux, la rue de Montry à Coupvray sera fermée à la circulation de la rue de Paris à la rue de Rohan du 02 au 18 novembre 2022.

Une déviation sera mise en place sur la ligne 06 par l'opérateur TRANSDEV, uniquement en direction de la gare d'Esbly par l'avenue Charles de Gaulle D5D et la rue Louis Braille. Les usagers des arrêts « Mairie », « Suzanne Aubry » et « Tamaris » voyageant direction gare d'Esbly seront invités à se reporter aux arrêts « Aulnoye » ou « Fosse Saint-Étienne ».

Par ailleurs, afin de limiter l'impact sur le plus grand nombre d'usagers de la ligne, la desserte des arrêts « Parking Nord » et « CAMSP » sera suspendue durant ces travaux, ce qui permettra de maintenir le temps de parcours et d'assurer aux voyageurs leur correspondance bus/train. Un report sera proposé via la gare de MLV-Chessy (lignes 06, 23, 24, 43 puis lignes 06 ou 57 direction Esbly). En ce qui concerne la desserte du collège Louis Braille, le matin, les élèves empruntant habituellement les arrêts « Mairie », « Suzanne Aubry » et « Tamaris » pourront durant 2 semaines :

- √ Soit se rendre à pied à l'arrêt « Aulnoye » pour prendre la ligne 06 direction Gare de MLV-Chessy qui fait le crochet par le collège (850 m, 9 min depuis l'arrêt « Mairie » // 600 m, 7 min depuis l'arrêt « Suzanne Aubry » // 450m, 5 min depuis l'arrêt « Tamaris »).
- √ Soit se rendre à pied au collège (1,20 km, 13 min depuis l'arrêt « Mairie » // 1,00 km, 11 min depuis l'arrêt « Suzanne Aubry » // 800 m, 9 min depuis l'arrêt « Tamaris »).

La mairie recrute !

Des animateurs/trices

Un(e) animateur/trice espace jeunesse

Un(e) responsable adjoint(e) restauration collective

Un(e) stagiaire communication. Poste à pouvoir dès que possible (non rémunéré)

Envoyer un CV + une lettre manuscrite + une photographie : par courrier à Monsieur le Maire Thierry CERRI, Place de la mairie 77700 COUPVRAY - ou par mail à Madame Jessica MAXIMY : jessica.maximy@coupvray.fr

Réglementation et usage des sièges-auto enfants

Un enfant de moins de 10 ans doit être installé à l'arrière du véhicule et être maintenu par un système homologué de retenue spécifique à son âge, son poids et sa morphologie.

Toutefois, un enfant de moins de 10 ans peut être installé à l'avant dans les cas suivants :

- √ L'enfant est installé dans un dispositif bébé « dos à la route » sur le siège avant passager, l'airbag étant désactivé.
- √ Le véhicule ne comporte pas de banquette arrière ou de ceinture de sécurité ou les sièges arrière sont momentanément inutilisables.
- √ Les sièges arrière du véhicule sont occupés par des enfants de moins de 10 ans, chacun d'eux étant retenu par un système homologué de retenue.

Le système homologué de retenue n'est pas obligatoire dans les cas suivants :

- √ Enfant dont la morphologie est adaptée au port de la ceinture de sécurité ou un certificat médical d'exemption délivré par un médecin agréé par la préfecture.
- √ Enfant muni d'Les normes R129 et R44 classent les dispositifs en fonction de la taille et du poids de l'enfant.

Le conducteur ne respectant pas ces obligations est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 135 €.

À VOIR

Connaissez-vous le parc des Tamaris ?

Le parc des Tamaris, véritable petit coin de verdure, est ouvert au public et dispose d'un potager ainsi que d'arbres fruitiers en libre cueillette. Venez le découvrir !

- √ L'aire de jeux est accessible aux 2-4 ans et dispose d'une zone enherbée pour les plus grands
- √ Il se trouve derrière le pôle médical des Tamaris

L'Atmosphère brille

Venez découvrir la nouvelle enseigne qui orne la salle de spectacle de l'Atmosphère.

Un magnifique travail réalisé par Tulisso Stefano, ferronnier d'art au sein de la commune.

À l'occasion de la nouvelle programmation culturelle la salle de l'Atmosphère a fait son entrée sur Instagram !

Suivez en temps réel la programmation culturelle ainsi que l'actualité de la salle.

Prenez place, abonnez-vous, direction la culture !

Vous souhaitez apparaître dans le journal de la commune pour annoncer un mariage ou une naissance ?

Contactez le service communication par mail à : communication@coupvray.fr

AGENDA

Salon « Une Touche d'Art »
Samedi 05 au samedi 12 novembre 2022

Collectes des déchets verts
Jeudis 10, 17 et 24 novembre 2022

Commémoration de l'armistice
Vendredi 11 novembre à 11h00 au monument aux morts

Soirée Beaujolais
Samedi 19 novembre 2022 à 20h00

Repas des anciens
Samedi 26 novembre de 12h00 à 17h00

Marché de Noel
Samedi 3 décembre 2022 de 11h00 à 20h00

Conseil municipal
Lundi 05 décembre 2022 à 20h00

Conseil communautaire
Jeudi 15 décembre 2022 à 20h00

Collecte des encombrants
Mardi 20 décembre 2022

Les spectacles à l'Atmosphère

À cause des garçons - THÉÂTRE
Samedi 11 février 2023 à 20h30

Patrick Chanfray - ONE MAN SHOW
Samedi 11 mars 2023 à 20h30

Jérémy Charbonnel - ONE MAN SHOW
Samedi 25 mars 2023 à 20h30

UNE TOUCHE D'ART À COUPVRAY

du 05 au 12 novembre 2022

6E ÉDITION

PARRAINNÉE PAR

Jérôme Mesnager

Créateur de

« L'Homme en blanc »

10h-12h et 14h-19h

Salle de la Ferme - RD 5A

Entrée libre

www.coupvray.fr

COUPVRAY

une histoire
un avenir